
**Deuxième Conférence de la Division SOPAC
Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 3-9 novembre 2012
(SOPAC-2)**

POINT	INTITULÉ
3.	DIVISION SOPAC : PRINCIPALES ACTIVITÉS ET ENJEUX NOUVEAUX
3.1	Rapport 2011-2012 du Département îles et océan
3.1.1	Rapport de synthèse des activités du Département îles et océan

OBJET

Le présent document propose une synthèse de la mise en œuvre du programme de travail 2012 (septembre 2011-août 2012) du Département îles et océan.

CONTEXTE ET OBSERVATIONS**Mission du Département îles et océan**

Le Département îles et océan mène des travaux dans un large éventail de secteurs liés à l'exploitation des ressources marines, côtières et insulaires, ainsi qu'aux sciences appliquées et aux enjeux de la vulnérabilité. Il propose une large gamme de capacités, de compétences et d'outils techniques spécialisés pour répondre aux besoins actuels des pays membres. Dans le contexte de la Division SOPAC (Division géosciences et technologies appliquées) et de l'organisation qui la chapeaute, la CPS, le Département est investi d'une mission unique et d'un mandat technique diversifié ; à ce titre, il offre des services différenciés et complémentaires aux autres départements techniques de la Division SOPAC et aux autres divisions de la CPS (développement économique ; pêche, aquaculture et écosystèmes marins ; ressources terrestres ; etc.)

Quelques temps forts de 2011/2012*

- Archipel des Tuamotu – réduire le risque de marée et d'onde de tempête
- Finalisation de huit accords de délimitation maritime
- Évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer, à Lifuka (Tonga)
- Projet Ressources minérales des grands fonds marins – achèvement du cadre législatif et réglementaire régional

*Description détaillée dans le rapport intégral (document SOPAC-2/3.1.2, en anglais uniquement)

Sa principale mission technique consiste à collecter et à analyser des données de référence (produits bathymétriques, limites maritimes, données océanographiques et géophysiques, données topographiques, études géologiques et géomorphologiques), et à recueillir des données environnementales de référence, par le biais d'activités telles que la cartographie des habitats des écosystèmes marins. En général, le Département recueille des données à la demande des pays membres de la CPS qui souhaitent disposer d'une base factuelle pour prendre des décisions sur des dossiers précis ou évaluer les solutions envisageables pour leurs différents projets et activités de développement, de gestion de la vulnérabilité ou d'adaptation. Le Département s'appuie sur ces données pour procéder à des analyses empiriques, qu'il s'agisse de modélisation hydrodynamique ou d'analyse statistique et quantitative. Il convertit ensuite ces produits sous forme de rapports, de cartes, de recommandations ou de notes

d'information aux pays, selon les besoins. Il participe également aux activités permanentes d'observation du milieu, notamment dans le cadre du Projet d'observation du niveau de la mer dans le Pacifique (anciennement projet d'observation du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud), et comme l'indique l'intitulé du projet, le Département îles et océan participe activement à l'évaluation des mesures d'adaptation au changement climatique et à la mise en œuvre des projets. Il apporte en outre une aide à la prise de décisions et à l'élaboration de politiques dans des secteurs clés. Ainsi, il met en œuvre le projet *Ressources minérales des grands fonds marins dans les États ACP du Pacifique : Cadre juridique et fiscal pour une gestion durable des ressources*, qui vise à mettre en place des cadres législatifs de base pour orienter l'activité de cette industrie nouvelle et florissante.

Le Département effectue ce travail au travers de multiples mécanismes – apport de capacités complémentaires aux pays insulaires océaniques, partenariats avec les pouvoirs publics des pays océaniques et avec des institutions spécialisées telles que le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Secrétariat du Commonwealth, le Département australien du changement climatique et de la maîtrise de l'énergie, l'Institut national de recherche sur l'eau et l'atmosphère de Nouvelle-Zélande (NIWA), Geoscience Australia, etc. – et au travers d'approches pluridisciplinaires, selon lesquelles le Département fournit des services « de bout en bout » ou exécute une partie d'un programme ou d'un projet plus vaste. Dans certains cas, il répond à des appels d'offres commerciaux dès lors que les objectifs de ces marchés sont en phase avec les besoins d'assistance des pays et son mandat.

Le Département a recours à d'importants outils complémentaires tels que l'économie des ressources, la télédétection et les SIG, et il gère un Atelier technique de plusieurs millions de dollars qui apporte un soutien crucial aux équipes techniques et scientifiques de la Division SOPAC ainsi qu'un soutien direct aux pays océaniques pour résoudre des problèmes techniques. Le Département s'emploie à préserver et à gérer ses données géoscientifiques, en particulier les séries de données et informations géospaciales, au moyen d'un système « GeoNetwork » d'accès et de gestion des données sur Internet : <http://geonetwork.sopac.org/geonetwork/srv/en/main.home>.

Le plan stratégique de la Division SOPAC pour 2010–2015 s'articule autour de trois secteurs clés de résultats :

- Suivi et évaluation des aléas, des ressources et des phénomènes naturels
- Gestion et mise en valeur des ressources naturelles
- Gestion de la vulnérabilité et des risques

La présentation des activités du Département par secteur clé de résultats permet de mettre en lumière sa contribution générale au développement. Cela dit, le Département contribue parfois à plusieurs secteurs simultanément en raison des multiples applications pratiques que comporte son travail et de sa connexion souvent étroite avec les autres départements de la Division. La contribution du Département aux secteurs de résultats de la Division SOPAC est toutefois présentée à titre indicatif à l'annexe 1 du rapport narratif intégral du Département îles et océan (document SOPAC-2/3.1.2 (disponible en anglais uniquement)). Une colonne de l'annexe indique le secteur de résultats principalement visé par les différentes activités du Département. Dans cette même colonne, figure une indication de l'utilité de chaque activité pour la connaissance scientifique du changement climatique et/ou l'adaptation.

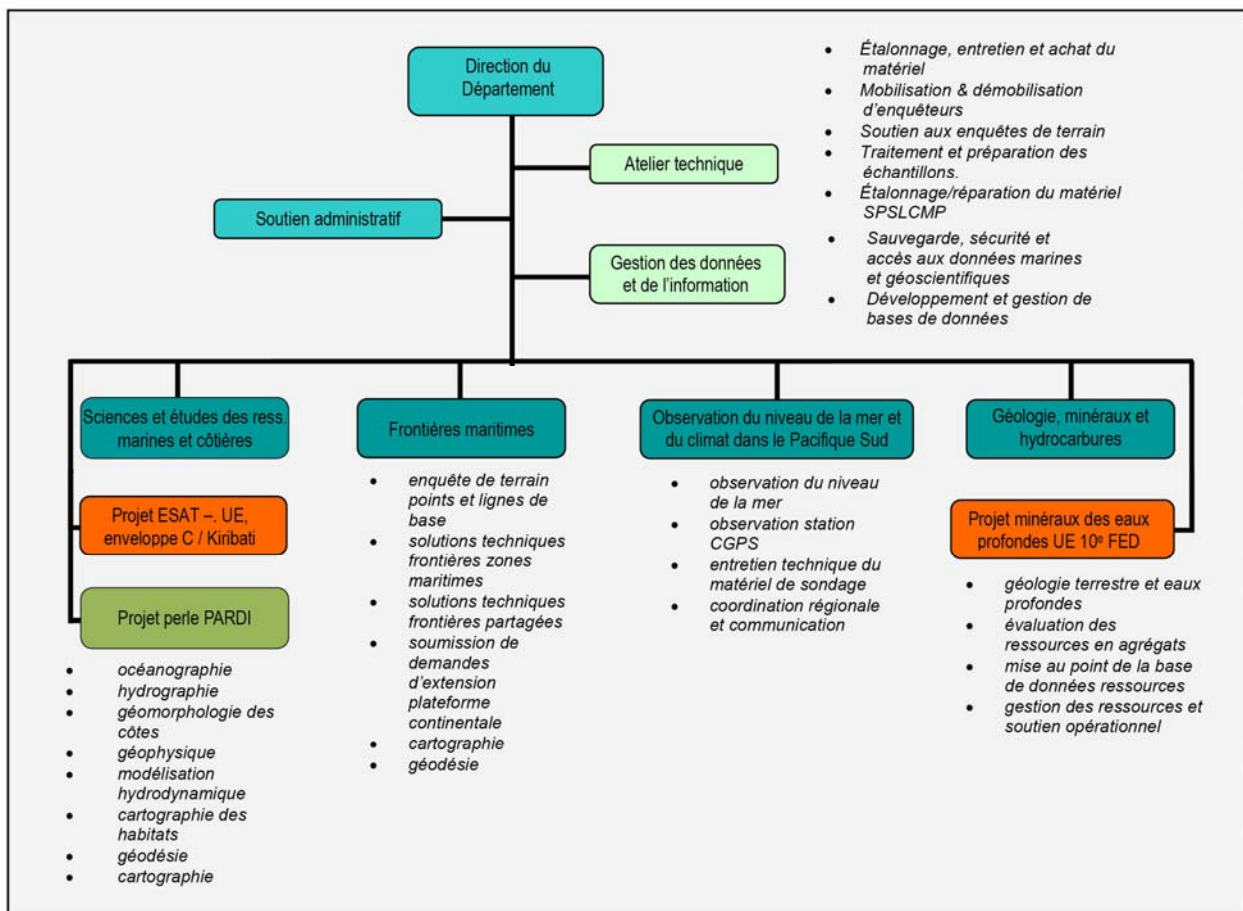
Organigramme

Le Département est organisé en sept groupes thématiques ou sections, ce qui permet une répartition utile des tâches et des services. Ce découpage en sections reflète également l'articulation prédominante des demandes des pays membres au regard des ressources et du mandat du Département. Néanmoins, on ne saurait trop souligner que les capacités et les

équipes des sept sections se recoupent et que, fréquemment, les moyens de deux sections ou plus sont mis à contribution simultanément. Grâce à sa masse critique, le Département peut mobiliser les équipes de plusieurs sections pour des travaux précis, puis les réaffecter à leurs activités habituelles. Les équipes de plusieurs départements peuvent également être mobilisées pour un projet ; d'ailleurs, le Département îles et océan s'associe régulièrement aux efforts des départements eau et assainissement et réduction des risques de catastrophe (RRC) pour concevoir et conduire des activités répondant aux demandes des pays membres ou s'inscrivant dans le cadre de projets. C'est là le fondement même de la démarche pluridisciplinaire retenue pour la conception et la mise en œuvre du travail de la Division SOPAC.

Le présent rapport de synthèse propose un aperçu des activités conduites par le Département entre septembre 2011 et août 2012 et met l'accent sur les obstacles et réussites majeurs qu'a connus le Département au cours de ces douze mois.

Figure 1 – Organigramme du Département îles et océan



1. SECTION SCIENCE ET ÉTUDES DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES (MCSS)

C'est la plus grande section du Département îles et océan ; ses cinq agents couvrent les principaux domaines fonctionnels suivants : océanographie, hydrographie, phénomènes côtiers et géomorphologie, géophysique, modélisation hydrodynamique, cartographie des habitats et levés géodésiques. En outre, l'équipe du projet PARDI (soutien aux filières perle des Fidji et des Tonga) a demandé fin 2011 à ce que son Spécialiste de la perliculture soit installé dans les locaux du Département îles et océan afin de faciliter les travaux océanographiques nécessaires au développement de la filière perlicole régionale. Ce spécialiste a ainsi rejoint la Section. L'Atelier technique est aussi étroitement associé à la Section, ce qui lui permet d'utiliser des

équipes et des compétences supplémentaires lorsqu'il faut mobiliser des équipements et installer des instruments sur le terrain.

Comme indiqué dans le rapport 2011, le Département, en particulier la Section MCSS, reçoit un nombre croissant de demandes dans les domaines de l'adaptation au changement climatique et des évaluations de la vulnérabilité, pour lesquelles les capacités et outils scientifiques de la Section sont nécessaires. Sur les 23 activités et demandes majeures présentées dans le rapport de cette année, treize concernent directement l'adaptation au changement climatique ou l'évaluation de la vulnérabilité dans les zones côtières. Sept d'entre elles font l'objet d'une proposition de projet, dont le financement et les modalités possibles de mise en œuvre sont actuellement à l'étude. Ces propositions sont présentées ici comme des activités, l'idée étant de faire reconnaître que les équipes du Département consacrent une part importante de leur temps et de leur travail à concevoir et à rédiger des demandes de financement.

Le budget du Département îles et océan a été revu à la baisse en 2012, en dépit des nombreux appels lancés en faveur d'une augmentation de son enveloppe programme, et ce, afin d'appuyer ses capacités et de permettre à la Section d'accepter/de concevoir davantage de propositions de projet et de mettre en œuvre des projets supplémentaires. Il nous faut souligner qu'à la date de rédaction du présent rapport, la Section fonctionne à plein régime et qu'il lui sera difficile d'accepter de nouveaux projets majeurs tant que l'on ne saura pas si les demandes de financement présentées ont été acceptées (voir annexe 1 du rapport narratif intégral du Département îles et océan (document SOPAC-2/3.1.2, en anglais uniquement) pour plus de détails sur ces projets).

Face à la réduction de son enveloppe programme, le Département s'est tourné un peu plus vers les approches-projet et a su réagir de façon constructive. En 2005, les enveloppes projet représentaient 62 % du budget total du Département, contre 2.4 % en 2012. La place grandissante des enveloppes projet apporte son lot de difficultés : les projets couvrent rarement les dépenses de personnel affecté à temps plein et, lorsqu'elles sont couvertes, les agents sous contrat ont rarement la marge de manœuvre nécessaire pour traiter des demandes similaires dans un domaine de travail complémentaire (ces agents ne sont autorisés à travailler que sur un projet unique). De son côté, le Département est réputé pour son efficacité dans l'exécution de projets, mais, lorsque la part des enveloppes projet est disproportionnée par rapport aux fonds ordinaires, il devient de plus en plus difficile de garantir la qualité des produits. Pour toutes ces raisons, la Section ne peut s'engager à monter d'importants projets supplémentaires tant que l'on ne saura pas si les demandes de financement déjà présentées ont été acceptées ou qu'elle ne disposera pas des fonds programme nécessaires pour étoffer son équipe noyau.

En dépit de ces graves difficultés, la Section a, durant toute l'année 2012, mis en œuvre un éventail très varié d'activités de qualité, dont certaines sont encore en cours. Citons notamment les levés bathymétriques et topographiques côtiers réalisés aux Fidji, aux Îles Cook, aux Tonga, en Polynésie française et dans l'État de Yap (États fédérés de Micronésie), ainsi que les évaluations rapides des zones côtières à Kiribati (île Kiritimati), à Palau (îles Chelbacheb) et dans l'État de Kosrae (États fédérés de Micronésie). En parallèle, la Section a effectué des levés géophysiques, notamment pour des travaux de dragage dans les îles périphériques et de développement d'une jetée à Ovalau, à Savusavu et à Naduri (Fidji), ainsi que des forages de la plateforme récifale de l'État de Yap (États fédérés de Micronésie) ; elle a aussi apporté un soutien scientifique et de terrain aux travaux de développement du projet perle PARDI aux Tonga, aux Fidji et aux Îles Cook. La Section continue d'élargir sa capacité de modélisation hydrodynamique et des travaux de modélisation des inondations dues aux ondes de tempête (Polynésie française, Îles Cook, Tonga) et aux tsunamis sont en cours.

La Section a noué un partenariat avec le NIWA afin d'évaluer les aléas côtiers à Mangaia (Îles Cook), ainsi que dans les deltas de Navua et de Rewa aux Fidji. La composante financée au titre du projet Adaptation aux changements climatiques en Océanie du PROE consistait dans la collecte intensive de données (levés bathymétriques et topographiques, observation de la houle et des courants et modélisation des inondations dues aux ondes de tempête à Mangaia, et

modélisation des inondations associées aux captages/eaux pluviales et aux marées de tempête dans les deltas de Navua et de Rewa). Dans les deux cas, c'est la première fois que des données aussi sophistiquées sont utilisées dans ces sites pour l'évaluation des aléas. Grâce à ces deux études, les communautés et les parties prenantes disposeront de conseils empiriques sur la façon de gérer les aléas. Ce projet était également une excellente occasion pour le Spécialiste de la modélisation hydrodynamique du Département de collaborer avec le NIWA et de développer un peu plus la capacité de modélisation de la Section, notamment par le recours à des plateformes de modélisation libres, ce qui supprime les coûts de licence associés aux logiciels commerciaux et réduit le coût supporté par les pays membres.

La Section a également mené à bien un programme intensif de travaux de terrain dans l'atoll de Rangiroa (Polynésie française) dans le cadre du projet de soutien à la RRC dans les PTOM du Pacifique (dont le Département RRC est maître d'œuvre). Le Département îles et océan a travaillé en étroite collaboration avec le Service de l'Urbanisme de la Polynésie française pour l'installation en mai 2011 à Rangiroa d'instruments océanographiques et le démarrage des études de référence. Ces travaux comprenaient les composantes suivantes : collecte de données sur les courants et la houle, levés bathymétriques au large et dans le lagon, échantillonnage des sédiments, études benthiques avec caméra sous-marine et études des blocs détritiques des platiers intertidaux. Le traitement des données est en cours, et, une fois ce travail achevé, les travaux de modélisation des inondations et des ondes de tempête débiteront. Enfin, les enseignements tirés de ce travail seront applicables à l'ensemble de la région et devraient contribuer à la mise en place d'un cadre de maîtrise de l'aléa onde de tempête sur l'atoll des Tuamotu.

Au cours de la période 2011-2012, la Section s'est associée au Département eau/assainissement de la Division SOPAC et aux agents du Département développement humain pour mettre en œuvre un programme de travail complet sur la vulnérabilité du littoral de Lifuka (Tonga). Destiné à améliorer la compréhension de la vulnérabilité du littoral, ce programme a été conçu en concertation avec le Département australien du changement climatique et de la maîtrise de l'énergie, dans le cadre du Programme australien des sciences du changement climatique et de la planification de l'adaptation dans le Pacifique (PACCSAP). De même, le projet d'évaluation de l'aléa tsunami (troisième phase), financé par l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) et mis en œuvre conjointement par Geoscience Australia et le Département RRC, a permis d'obtenir des données topographiques et bathymétriques de référence très précises pour Nuku'alofa (Tonga), aujourd'hui utilisées pour évaluer le degré d'exposition aux sources tsunamigènes. Dans ce contexte, une importante analyse comparative est également effectuée pour déterminer les valeurs minimales de résolution et de précision des données de référence pour une modélisation au plus juste des inondations.

En décembre 2012, la Section commencera la mise en œuvre du projet Dynamique des vagues et du littoral dans le Pacifique, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Département îles et océan, afin d'appuyer les travaux en cours sur la vulnérabilité du littoral et de contribuer à la compréhension régionale des incidences potentielles du changement et de la variabilité climatiques sur le « climat des vagues ». Ce projet est en lien direct avec d'autres projets en proposition au sein de la Section, notamment le projet Prévision opérationnelle des vagues à l'appui des systèmes d'alerte précoce (Programme ACP-UE de prévention des risques de catastrophes naturelles), l'évaluation de la vulnérabilité des réserves dulcicoles et de l'aéroport international de Bonriki face à la variabilité et au changement climatiques (DCCCE/PACSSAP), ainsi qu'une étude probable de la vulnérabilité côtière régionale dans le cadre du projet de Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (Banque mondiale, Banque asiatique de développement) et le projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (10^e Fonds européen de développement (FED), Enveloppe Intra-ACP). Ce programme renvoie également aux efforts actuellement engagés pour poursuivre l'initiative PRISMS (système régional océanien d'observation du littoral). Un accord de collaboration entre l'Université d'Auckland et le Département îles et océan prévoit l'analyse de

données historiques au cours des deux prochaines années et facilitera la poursuite du travail engagé avec le système PRISMS.

Ces activités et projets mettent en avant le caractère prédominant des sciences de la vulnérabilité côtière, du risque climatique et de l'adaptation au changement climatique dans le programme de travail de la Section. Cela dit, au-delà de ces activités très demandées, la Section contribue également à d'autres secteurs clés de résultats. Par exemple, le Département îles et océan a récemment achevé le levé géophysique des ouvrages de protection du littoral de la Petroleum Corporation dans l'État de Yap (États fédérés de Micronésie), et suite au succès de ces travaux, les autorités de l'État de Yap ont demandé de nouveaux forages et la mise à l'essai de plusieurs types de fondations pour un pont. La Section a aussi réalisé des travaux hydrographiques et sismologiques stratégiques dans les îles périphériques des Fidji afin d'appuyer l'amélioration des transports et des quais, et a procédé à une évaluation technique cette année faisant suite à l'évaluation de 2011 de la zone d'entrée du port Ronton, sur l'île de Kiritimati (Kiribati). Par ailleurs, en collaboration avec la GIZ (projet « Faire face au changement climatique en Océanie), le Département îles et océan a aidé les autorités des Îles Chelbacheb (Palau) à effectuer une évaluation rapide des principales plages touristiques du parc marin des Chelbacheb, zone de grande valeur économique soumise à une intense exploitation.

En plus de son programme de travail, la Section entreprend généralement des activités non programmées et s'attache à répondre aux demandes des pays membres, notamment les demandes d'étude technique de documents tels que les études d'impact sur l'environnement, les plans de génie côtier, les applications de développement et les demandes de financement. Ces demandes sont très nombreuses et extrêmement variées, que ce soit sur le plan du contenu, de la taille ou de la complexité (voir document SOPAC-2/3.1.2). Conscient de ses capacités uniques dans la région, le Département engage d'importants moyens pour honorer les demandes d'assistance *ad hoc* des pays membres. Ces activités et services impromptus ont été financés en 2012 au titre du projet Ocean Sciences de la Nouvelle-Zélande. Toujours en tant qu'interlocuteur par défaut, seul à disposer des capacités régionales nécessaires, la Section réalise également des levés géodésiques pour le compte des pays membres. Un soutien appuyé des pays membres contribuerait grandement à garantir la continuité de ces services et la capacité de réaction du Département.

2. SECTION GÉOLOGIE, MINÉRAUX ET HYDROCARBURES

Pour l'heure, la Section géologie, minéraux et hydrocarbures n'emploie aucun agent permanent, mais elle accueille l'équipe du projet Extraction de sédiments respectueuse de l'environnement à Tarawa (Kiribati) (ESAT), financé par l'Union européenne et dont le gestionnaire de projet est basé à Tarawa Sud, ainsi que les trois agents du projet Ressources minérales des grands fonds marins dans le Pacifique, financé au titre du 10^e FED. Lors de la session annuelle de la Commission SOPAC de 2010 et, plus tard, lors de la Conférence de la Division SOPAC de 2011, le Département îles et océan a insisté sur le fait qu'il n'avait pas les moyens de financer un poste permanent au sein de la Section géologie, minéraux et hydrocarbures, lequel permettrait pourtant d'apporter une assistance aux pays membres dans des secteurs tels que la géologie des granulats ou la géologie des minéraux terrestres. La situation reste inchangée. En fait, compte tenu de la baisse du budget de la Section en 2012, la probabilité de pouvoir financer un poste permanent est aujourd'hui encore plus mince. Malgré tout, la Section a répondu à une demande urgente imprévue du Ministère salomonais des mines, de l'énergie et de l'électrification rurale, l'expertise et la visite de terrain demandées étant un préalable à l'étude préliminaire de la variance des taux de récupération de l'or à la mine de Gold Ridge. Ce travail est achevé et le Département a également aidé le gouvernement des Îles Salomon à élaborer les termes de référence de la prochaine mission de consultance et de l'étude complète.

Projet ESAT

Mis en œuvre conjointement par le Département îles et océan et le Ministère de la pêche et de la valorisation des ressources marines de Kiribati, le projet ESAT a pour but de protéger les systèmes vulnérables de plages sableuses de Tarawa Sud contre les dégâts causés par l'extraction des granulats, en proposant l'exploitation d'une autre source de granulats de construction du lagon, afin de répondre à la demande galopante de Tarawa Sud. Des volumes conséquents et non soutenables de granulats extraits des plages (estimés à 70 000 m³ de sables, graviers et galets en 2006) sont prélevés chaque année des plages de Tarawa Sud, alors que les perspectives d'élévation du niveau de la mer et d'instabilité du littoral nous poussent à tout mettre en œuvre pour protéger les systèmes littoraux. Pour remédier à ce problème, le projet ESAT propose une solution pragmatique et « sans regret » d'adaptation au changement climatique, à savoir la recherche d'une source de granulats de substitution, durable sur le plan écologique, afin de réduire la pression qui pèse sur les plages fragiles de Tarawa Sud et de doper la résilience des systèmes naturels de plages. La gestion courante d'ESAT est assurée par un gestionnaire spécialement recruté à cet effet, en poste à Tarawa, épaulé par l'équipe technique du Département îles et océan et par le Ministère de la pêche et de la valorisation des ressources marines de Kiribati. Des ONG locales, implantées à Tarawa, sont également associées au projet, pour lequel un certain nombre de consultants ont réalisé des missions spécialisées au cours de ces douze derniers mois.

Le principal poste budgétaire du projet a trait à la commande d'une drague sur mesure, le *MV Tekimarawa*. Il s'agit d'un navire en acier, de 40 mètres, apte à la navigation transocéanique, à tirant d'eau réduit pour les travaux dans le lagon, et d'une charge réelle de 300 tonnes. Le contrat de construction navale a été attribué à Heavy Load Pte. Ltd de Singapour, le 24 juin 2011. La coque et la superstructure du *MV Tekimarawa* sont quasiment achevées et les travaux de traitement anticorrosion et de peinture sont en cours. Les moteurs accouplés et le système de grue ont également été assemblés et devraient être montés au cours du dernier trimestre 2012. La date de fin de contrat a été reportée à novembre 2012 (soit 1 mois plus tard que prévu en raison du mauvais temps et d'inondations dans le chantier naval). Un charpentier de marine indépendant a assuré le contrôle de la qualité de la construction, notamment par des inspections routinières du site et du navire. Le Département estime que le navire pourrait être livré pour le premier trimestre 2013.

Le projet ESAT recouvre de multiples dimensions. De toute évidence, la simple livraison d'un navire ne suffira sans doute pas à résoudre dans l'immédiat le problème d'extraction du sable des plages, d'autant qu'un nombre important de personnes vit de cette activité à Tarawa Sud. Ainsi, le projet ESAT comprend également un programme de sensibilisation et de changement comportemental axé sur la connaissance et la participation des communautés (*Ara Bike Reirei*), ainsi qu'une série d'actions de sensibilisation régulières au sein des écoles. Le programme SandWatch permet également d'appuyer les programmes d'enseignement. Par des actions complètes et stratégiques, l'équipe du projet s'emploie actuellement à maintenir son rôle d'information et de concertation auprès des communautés, en travaillant avec des ONG locales qui mettent en œuvre, sous contrat, la stratégie de communication du projet. Dans ce cadre, de nombreuses réunions ont été organisées avec les communautés afin d'aborder les implications du dragage, les études d'impact sur l'environnement et l'étude associée sur les ressources halieutiques présentes dans la zone de dragage (menée en collaboration avec le gouvernement de Kiribati et la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS). Ces documents et études sont pris en compte dans l'élaboration du plan de gestion environnementale du projet ESAT, en cours de rédaction.

Le gestionnaire du projet est en rapport avec les responsables de projets de développement majeurs prévus à Tarawa Sud (réfection du revêtement de la piste, réparation des routes, travaux d'assèchement à Temaiku) afin de leur expliquer que la société de granulats *Atinimarawa* s'est engagée à fournir des granulats « écologiques ». Il sera essentiel pour l'entreprise *Atinimarawa* de décrocher ce type de contrats, pour assurer son développement initial, alimenter l'économie locale, mais aussi contribuer à la prévention des risques

phytosanitaires (granulats importés). L'entreprise pourra à son tour affecter davantage de ressources aux stratégies d'assistance aux exploitants de sable qui vivent actuellement de l'extraction du sable des plages. L'idée est que l'entreprise fournisse des granulats bruts extraits du lagon à ces exploitants, qui pourront les trier et vendre le produit amélioré, comme ils le font aujourd'hui avec les granulats des plages.

Projet Ressources minérales des grands fonds marins

Le projet Ressources minérales des grands fonds marins dans les États ACP du Pacifique, financé par l'Union européenne au titre du 10^e FED, en est à sa deuxième année de mise en œuvre. Le gestionnaire du projet est en poste depuis début 2011 et le chargé de projet et le conseiller juridique ont complété l'équipe en cours d'année. D'impressionnantes réalisations sont à signaler pour l'année 2012, l'une des plus importantes étant la finalisation du cadre législatif et réglementaire régional. Ce cadre a été examiné et entériné par les 15 pays ACP du Pacifique, après évaluation par des ONG, le secteur privé, d'autres organisations régionales/internationales, et des universitaires, et tient compte des observations de multiples groupes d'intérêts et parties prenantes. Premier document du genre dans le monde, ce cadre marque le démarrage de l'assistance offerte aux pays ACP du Pacifique pour l'élaboration de leurs politiques et instruments juridiques nationaux réglementant l'exploitation des minéraux des grands fonds marins.

L'élaboration de ce cadre marque un tournant pour le Pacifique, de nombreux pays membres ne possédant aucune expérience de l'exploitation minière industrielle, de l'exploitation ou de la prospection des ressources minérales marines profondes. Ainsi, les environnements et écosystèmes profonds et les effets potentiels de l'exploitation des gisements marins sont encore mal compris. Pour rassembler toutes les informations disponibles sur les ressources et les milieux profonds et mieux informer les pays membres, l'équipe du projet a fait appel aux services de GRID-Arendal/PNUE (Centre d'Arendal du Réseau Mondial des Centres d'information sur l'environnement, collaborant avec le PNUE) en vue de coordonner la plus vaste évaluation jamais entreprise de tous les aspects des environnements profonds et des ressources potentielles de la région Pacifique. Cette étude porte sur les volets écologique, biologique, géologique, minéralogique et technologique de la question et s'intéressera également aux implications et incidences socioéconomiques et écologiques potentielles de l'activité minière. Cette vaste entreprise mobilise des données, des recherches et des spécialistes du monde entier. Une fois achevé, ce travail, combiné au cadre juridique et réglementaire, formera la pierre angulaire du processus d'élaboration de politiques dans les pays membres.

On ne peut garantir la qualité des processus décisionnaires si l'ensemble des parties prenantes ne disposent pas des meilleures informations disponibles. En plus des activités susmentionnées, l'équipe du projet a entrepris des missions de sensibilisation et organisé des réunions multipartites dans 13 des 15 pays visés par le projet. (Les missions en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Timor-Leste sont prévues en septembre 2012.) À la demande, l'équipe du projet a également élaboré des programmes de travail nationaux, afin d'aider les pays à avancer sur le dossier politique et législatif et à renforcer leurs capacités nationales dans ce secteur d'activité.

Au cours de l'année 2011, l'équipe du projet s'est associée à l'Autorité internationale des fonds marins pour organiser un colloque international sur les besoins en gestion environnementale pour l'exploration et l'exploitation des minéraux des grands fonds marins. Le colloque a réuni 27 participants de 9 pays ACP du Pacifique. En juillet 2012, l'équipe du projet a également organisé et accueilli un atelier d'une semaine sur les dimensions géologiques, technologiques, biologiques et environnementales des ressources minérales des grands fonds marins. En plus des pays membres, d'ONG et d'organisations régionales, l'atelier a rassemblé des géologues et des biologistes de renommée mondiale afin qu'ils partagent leurs connaissances et puissent débattre ouvertement avec les participants. Enfin, l'équipe du projet fait actuellement réaliser

pour chaque pays participant des brochures explicatives, qui sont un condensé des connaissances actuelles sur les ressources minérales marines profondes.

À la date de rédaction du présent document, l'équipe du projet a été sollicitée pour examiner la législation en vigueur et/ou rédiger de nouveaux projets de loi sur les ressources minérales profondes dans les pays suivants : Îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu. En outre, les conseillers juridiques de Nauru, des Tonga, de Kiribati et des Fidji ont indiqué qu'ils souhaitaient rédiger une réglementation nationale pour l'exploration de la zone de fracture de Clipperton-Clarion, zone de haute mer située dans le Pacifique oriental tropical et relevant de la compétence de l'Autorité internationale des fonds marins.

Enfin, le projet appuie le renforcement des capacités dans le but de garantir le transfert des compétences relatives à tous les aspects des ressources minérales marines profondes. Un programme de stages en droit a été créé en 2012 et a permis à des nationaux de Tuvalu (janvier), des Tonga et de Vanuatu (en cours) de travailler sous la direction du Conseiller juridique du projet. Des stagiaires fidjiens et i-Kiribati devraient rejoindre la Section fin 2012. En outre, un national de Kiribati a été parrainé pour une formation à la sécurité en mer, avant une mission embarquée (observation).

3. OBSERVATION DU NIVEAU DE LA MER DANS LE PACIFIQUE (anciennement SPSLCMP)

Le réseau d'observation du niveau de la mer, financé par l'AusAID, a vu le jour en écho à la montée des inquiétudes régionales concernant l'élévation du niveau de la mer sous l'effet du changement climatique, et au manque de connaissances sur ce phénomène et sa variabilité dans la région. Des marégraphes ont été installés entre 1991 et 2001, et, depuis sa création, le réseau a capté un flux quasiment ininterrompu de données exactes, de grande qualité, sur le niveau de la mer, la température (eau et air), la pression barométrique, et la vitesse et le sens du vent. Des stations CGPS (GPS continu) associées ont également été aménagées dans chaque pays pour capter les mouvements tectoniques.

Le 1^{er} juillet 2012, la quatrième phase du *Projet d'observation du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud* (SPSLCMP) a été transférée au nouveau Programme océanien de soutien climat et océans (COSPPac), en particulier sa composante observation du climat et de l'océan et prévisions. La mission du Département dans ce domaine reste inchangée, si ce n'est que le projet a été rebaptisé *Projet d'observation du niveau de la mer dans le Pacifique*.

Comme pour le précédent projet, le programme COSPPac et sa composante observation et prévisions restent intégralement financés par l'AusAID (à hauteur d'environ 32 millions de dollars australiens); le cycle en cours du programme COSPPac se poursuit jusque décembre 2016. Le Bureau australien de météorologie a fait appel au Département et à Geoscience Australia pour l'exécution du projet. Ensemble, ces deux partenaires sont chargés d'assurer l'étalonnage et l'entretien continus des stations, ainsi que des travaux de dépannage sur les douze stations d'observation à haute résolution du niveau de la mer et des stations CGPS associées aux Îles Cook, dans les États fédérés de Micronésie, aux Fidji, à Kiribati, aux Îles Marshall, à Nauru, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, aux Îles Salomon, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu.

En juillet 2012, le poste de Coordonnateur régional des télécommunications du SPSLCMP, basé au sein du Département, est devenu vacant, et pour cause de transfert du SPSLCMP au programme COSPPac, quelques modifications mineures ont été apportées au titre et au descriptif de fonctions du poste, aujourd'hui intitulé Responsable régional du programme COSPPac. Le recrutement est en cours.

Lancé l'année dernière, le projet de modernisation du réseau opérationnel (ONUP), financé par l'Initiative internationale d'adaptation au changement climatique (Australie, ICCAI), est associé au Projet d'observation du niveau de la mer dans le Pacifique. L'équipe de l'ONUP a entrepris des travaux de terrain au début de 2011 et modernise et révisé les techniques de mesure et de communication des douze stations océaniques, de manière à garantir leur capacité de mesure, d'enregistrement et de transmission de données de grande qualité sur le niveau de la mer et le climat pendant 10 à 15 ans encore. Le travail de modernisation permet également de renforcer la capacité de détection des tsunamis et d'autres caractéristiques inhabituelles des vagues. Au cours de la dernière période de référence, des opérations de mise à niveau ont été réalisées au Samoa (août 2011), à Kiribati (octobre 2011), aux Îles Salomon (décembre 2011), aux Fidji (février 2012), à Vanuatu (mai 2012), et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (juillet 2012). (Les travaux de modernisation aux Tonga et aux Fidji se sont achevés l'an dernier et ont été présentés lors de la première Conférence de la Division SOPAC, tenue en 2011.) L'Atelier technique du Département apporte également une assistance *in situ* aux pays bénéficiaires en remettant à niveau les stations d'observation et les appareils de télécommunications du projet ONUP.

Il est important de souligner que le Département et ses partenaires ont assuré la continuité de leurs activités, et donc du fonctionnement du réseau, pendant toute cette période de transition. Par l'intermédiaire de l'Atelier technique et de l'Hydrographe du projet, le Département a poursuivi les travaux de maintenance et d'étalonnage programmés et non programmés des installations. Au cours de la dernière période de référence, des visites ont été organisées dans les stations des pays suivants : Samoa (novembre 2011), Nauru (février 2012), Îles Salomon (mars 2012), Kiribati (avril 2012), Tuvalu (mai 2012 et août 2012), Îles Marshall (juin 2012), Îles Salomon (juin 2012), États fédérés de Micronésie (août 2012) et Fidji (Suva et Lautoka – août 2012). En outre, la gamme complète des données, analyses et produits de haute qualité reste accessible sur le site Web du Bureau australien de météorologie et du site GeoNetwork du Département.

<http://www.bom.gov.au/oceanography/projects/spslcmp/spslcmp.shtml>
<http://geonetwork.sopac.org/geonetwork/srv/en/main.home>.

Parmi les produits consultables figurent des données, des rapports nationaux, des rapports consolidés et des calendriers des marées. La lecture du dernier rapport consolidé en date, *2010 – 2011 Consolidated Data Report*, est hautement recommandée ; il propose notamment une interprétation des niveaux extrêmes récemment relevés par le réseau de stations dans la région océanique et de l'un des épisodes La Niña les plus marqués jamais enregistrés.

4. SECTION FRONTIÈRES MARITIMES RÉGIONALES

Le budget de la Section frontières maritimes régionales du Département est intégralement financé par l'AusAID, que ce soit via l'enveloppe programme du Département ou une série de financements obtenus au titre du Programme de renforcement des liens avec le secteur public océanique. La Section, en place au sein du Département depuis 2001, aide les pays océaniques à réaliser la partie technique de la délimitation de leurs zones maritimes, à fixer leurs lignes de base (y compris les lignes de base des archipels, le cas échéant), et à calculer le tracé des limites des zones marines subséquentes (mers territoriales : 12 milles marins ; zone contiguë : 24 milles ; zone économique exclusive : 200 milles). La Section aide également les pays océaniques à mettre au point des solutions techniques calculées aux problèmes de chevauchement ou de partage des zones maritimes et les pays pouvant prétendre à une extension de leur plateau continental à délimiter ces zones et à présenter leurs demandes à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies.

L'ensemble des travaux de la Section est guidé par les dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). La Section a pour finalité d'aider les pays océaniques à générer eux-mêmes les informations nécessaires à la délimitation maritime, à

promulguer et à déclarer leurs limites maritimes, ainsi qu'à mettre au point des solutions techniques en vue de la ratification de traités entre pays océaniques limitrophes dont les zones maritimes se chevauchent.

La délimitation maritime comporte une dimension technique (géomorphologie, géodésie, cartographie), juridique (révision des lois et nouveaux projets de loi), et diplomatique (compréhension des dossiers et engagement). Le processus ne peut aboutir, ni même avancer durablement, si l'une de ces dimensions est omise. Malheureusement, le mandat du Département se cantonne à la dimension technique, et le travail juridique associé, notamment pour les demandes d'extension du plateau continental (et leur défense), est vaste et complexe. Par conséquent, les travaux de délimitation maritime en Océanie ne peuvent réussir sans la collaboration d'un vaste réseau de partenaires qui se joignent au Département pour offrir un dispositif de soutien complet aux pays océaniques. Ces partenaires (Geoscience Australia, Ministère public australien, GRID-Arendal/PNU, Secrétariat du Commonwealth et Agence des pêches du Forum) collaborent avec le Département pour organiser et financer la série d'ateliers sur la délimitation maritime régionale. Ces ateliers ont lieu tous les huit mois environ, le neuvième Atelier régional sur l'article 76 de la Convention UNCLOS et la délimitation maritime dans le Pacifique s'étant tenu du 20 février au 2 mars 2012. (La dixième édition de l'atelier doit se tenir en novembre 2012.)

Depuis six ans, l'Université de Sydney met, à titre gracieux, les installations et laboratoires informatiques de son Département géologie à la disposition des organisateurs de l'atelier. Le dernier en date a réuni 36 participants de la région et 17 intervenants représentant les partenaires techniques. Comme évoqué lors de la dernière Conférence de la Division SOPAC (2011), ces ateliers sont nés de la nécessité d'organiser des formations intensives pour un groupe de pays océaniques pouvant prétendre à une extension de leur plateau continental (Îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tuvalu, Tonga et Vanuatu). L'an dernier, le Département et Geoscience Australia ont pris la décision stratégique d'élargir le contenu et la liste des bénéficiaires des ateliers (les Îles Marshall, Nauru, Niue et le Samoa y participent désormais). En d'autres termes, en plus des dossiers relatifs aux demandes d'extension, l'atelier permet maintenant aux pays de profiter du temps et de l'énergie des partenaires pour avancer dans la délimitation de leurs zones maritimes respectives et d'autres travaux de délimitation.

L'Agence des pêches du Forum (FFA) est la dernière organisation à avoir rejoint le partenariat, au moment même où la portée de l'atelier régional a été élargie. La FFA travaille aux côtés du Département et du Ministère public australien sur la question des négociations et des accords régionaux sur les limites maritimes communes. Ces efforts collégiaux pluridisciplinaires ont permis d'immenses avancées ; ainsi, sept traités bilatéraux et un traité trilatéral ont été signés par les chefs d'État des pays concernés lors de leur Sommet de 2012, sous l'égide du Forum des Îles du Pacifique. Le nombre de traités ratifiés dans la région est passé de 21 à 28 (20 traités étant encore en attente). Les traités bilatéraux ont été signés respectivement par Nauru et les Îles Marshall, Nauru et Kiribati, Kiribati et les Îles Marshall, Kiribati et Tuvalu, Kiribati et Tokelau (Nouvelle-Zélande), Kiribati et les Îles Cook, et les Îles Cook et Niue. Le traité trilatéral lie Nauru et les Îles Marshall, d'une part, et Kiribati, d'autre part, et a trait au seul point de jonction entre leurs traités bilatéraux respectifs.

À la date de rédaction du présent rapport, seuls les Fidji, Nauru et Palau ont fixé officiellement leurs lignes de base, zones et limites extérieures, conformément aux dispositions de l'UNCLOS, et suite à la signature des traités susmentionnés, Nauru est le seul pays océanique à avoir déclaré l'ensemble de ses limites maritimes. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et Vanuatu n'ont déclaré que leurs lignes de base archipélagiques. La Section axe une grande partie de son travail sur les lignes de base des Fidji, des Îles Salomon et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui sont réévaluées et affinées aux fins de déclaration. La Section a également aidé Tuvalu et Kiribati à tracer leurs limites maritimes au cours des douze derniers mois. En collaboration avec les équipes techniques des pays (et avec le concours financier du Secrétariat du Commonwealth pour l'acquisition des données de référence), la Section a mis au

point des solutions clés en main de délimitation maritime (zone maritime et limites) aux fins de déclaration. Dans le cas de Tuvalu, ces solutions ont été approuvées en Conseil des ministres et le pays devrait prochainement déclarer officiellement ses limites auprès des Nations Unies. Par ailleurs, Tuvalu et Kiribati ont respectivement jusqu'en janvier et mars 2013 pour présenter leur demande d'extension du plateau continental. Tuvalu prépare une demande conjointe avec la France et la Nouvelle-Zélande, tandis que Kiribati travaille avec le Secrétariat du Commonwealth et le réseau GRID/PNUE pour présenter une demande indépendante.

En collaboration avec le Ministère public australien et Geoscience Australia, le Département a prêté son concours au Samoa et à Niue, pays qui ont tous deux achevé le tracé de leurs limites maritimes et mis à jour leur législation afin de procéder à une déclaration officielle. Au cours de la dernière période de référence, les Îles Marshall ont travaillé aux côtés du Département afin de fixer leurs zones, et leurs limites maritimes, et de mettre en place les solutions y afférentes. Ce travail a commencé par la détermination des lignes de base et le calcul de limites équidistantes, le but étant d'appuyer les négociations d'un traité entre Kiribati et Nauru. L'étape suivante consiste à effectuer une évaluation exhaustive des données relatives aux limites maritimes et de les mettre à jour si nécessaire.

5. GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION

<http://geonetwork.sopac.org/geonetwork/srv/en/main.home>

Le Département îles et océan a décidé en 2007 d'investir dans une gestion plus stratégique de ses données. Fin 2008, le système GeoNetwork du Département a été mis en service et peut désormais être consulté et utilisé par le public. Le site GeoNetwork a permis au Département de faire un pas de géant en termes de visibilité de ses données et produits. Il est aussi bien mieux à même de rassembler, de protéger et de mettre à disposition ses données historiques et nouvelles et ses produits analytiques. La somme de travail nécessaire pour alimenter le site et répondre aux demandes toujours plus nombreuses augmente d'année en année, et il est important de signaler que la solution stratégique en ligne retenue par le Département pour la découverte et l'archivage des données est gérée en fonction de la demande (et non de l'offre), comme le prouvent les statistiques d'utilisation du site. Au cours de la période de référence 2012, le site s'est enrichi de 20 % de contenu supplémentaire, passant de 7 010 à 8 387 articles et produits relatifs à l'ensemble des pays membres. La hausse se fait particulièrement ressentir au niveau des données bathymétriques (237 documents aujourd'hui), sachant que la moitié environ des demandes écrites concernait cette année des données bathymétriques. S'agissant des téléchargements, le système a enregistré 407 chargements d'ensembles de données publics (soit une augmentation de 295 % par rapport au total de l'an dernier) et 46 demandes écrites d'accès à des données protégées en 2012 (soit une augmentation de 21 % par rapport aux 38 demandes de l'an dernier).

Comme indiqué dans le rapport 2011 du Département, étant donné que le serveur GeoNetwork était proche de sa capacité maximale, le Département a dû investir une part importante de son enveloppe programme pour l'acquisition d'un nouveau serveur plus performant. Malheureusement, en raison de problèmes d'accès inattendus, la migration du contenu GeoNetwork est bien plus lente que prévu. Par conséquent, pour l'heure, la migration vers Geonode est toujours en cours et le nouveau site n'est pas encore en service. En 2011, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) de la CPS a approuvé la mise à niveau de l'interface utilisateur du Département pour les données spatiales spécialisées, telles que les informations sur les limites maritimes. S'agissant d'un dossier technique/juridique pointu, le Département a collaboré avec le bureau GRID de Sydney/PNUE, Geoscience Australia et l'équipe informatique de la Division SOPAC afin de présenter une demande de financement de 236 390 dollars australiens (Programme de renforcement des liens avec le secteur public océanique, AusAID), qui doit permettre la commande d'une expertise du GRID/PNUE et de Geoscience Australia afin d'aider le Département à développer plus avant son interface et sa plateforme de découverte des ensembles de données géospatiales. Dans

l'ensemble, le financement du système GeoNetwork a été maintenu en 2012 grâce à une subvention de la Nouvelle-Zélande octroyée au titre du projet Ocean Sciences.

6. ATELIER TECHNIQUE

L'Atelier technique apporte un soutien considérable aux autres sections du Département îles et océan (sciences et études des ressources marines et côtières ; observation du niveau de la mer dans le Pacifique ; géologie, minéraux et hydrocarbures ; et frontières maritimes régionales). Il est également fortement mis à contribution par les départements eau/assainissement et RRC. Il apparaît en filigrane dans le rapport que toutes les activités du Département îles et océan, et en fait, la plupart des travaux d'évaluation de terrain de la Division, ne pourraient se faire sans la contribution de l'Atelier technique, en particulier lorsque d'importants équipements doivent être mobilisés et utilisés (levés géophysiques, bathymétriques, topographiques, etc.). L'Atelier technique intervient directement dans les achats, l'entretien, la modification, la réparation, l'étalonnage et le catalogage du large éventail d'équipements et instruments servant aux études océanographiques, géodésiques, climatologiques et géologiques que possède la Division SOPAC. Chaque année, il installe, mobilise et démobilise des équipements valant plusieurs millions de dollars avec efficacité et en toute sécurité. Les activités de l'Atelier technique sont bien trop nombreuses pour en dresser la liste ici, mais un compte rendu détaillé est présenté dans les sections de l'annexe 1 du rapport narratif intégral du Département (document SOPAC-2/3.1.2) consacrées à la Section MCSS, au Projet d'observation du niveau de la mer dans le Pacifique et à l'Atelier technique. L'Atelier technique a eu la chance de pouvoir accroître son budget en 2012, grâce à une subvention du projet Ocean Sciences de la Nouvelle-Zélande.

Parmi ses nombreuses missions, l'Atelier technique supervise les questions de santé et de sécurité au travail et joue un rôle essentiel dans la maintenance des équipements de sécurité et la formation de tous les agents de terrain aux procédures de sécurité de routine. En association avec le Bureau australien de météorologie pour la mise en œuvre du projet ONUP, les agents ont également évalué et corrigé les problèmes de santé et de sécurité au travail dans chacune des stations d'observation du Projet d'observation du niveau de la mer dans le Pacifique, et le personnel scientifique du Département et l'Atelier technique ont conjugué leurs efforts pour entreprendre une formation sur la sécurité à bord et la manœuvre de petites embarcations (mars 2012) et une formation avancée sur les premiers secours et la réanimation (avril 2012). Un nouvel agent technique de la Section MCSS a également suivi une formation à la plongée sous-marine, financée par la subvention accordée par Taiwan/République de Chine et gérée par l'Atelier pour l'amélioration des formations à la sécurité et des équipements de sécurité. L'Atelier a également appuyé d'importants travaux géodésiques et prêté assistance à l'équipe du projet perle PARDI lors des travaux de terrain et des relevés océanographiques à Savusavu (Fidji), et de la réparation des bouées de contrôle de la qualité de l'eau testées pour la filière perle.

7. SECTION GESTION, ADMINISTRATION, COMMUNICATION, RAPPORTS

Cette Section est chargée de faciliter les affaires courantes, la gestion et la supervision du Département îles et océan, ainsi que son alignement stratégique à long terme, et fait en sorte que son offre de services et son programme de travail soient en adéquation avec la demande. Elle est composée du Directeur du Département (Directeur adjoint de la Division) et de son Administrateur. Cela dit, en raison de la taille et de la complexité du travail du Département, deux chefs de section, ou Coordonnateurs, se chargent de la gestion directe de la Section MCSS et de l'Atelier technique. Ils prennent également une part active au développement de leurs sections respectives et le Coordonnateur de la Section MCSS joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'importantes demandes de financement pour sa Section. La Section gestion a également pour mission de nouer des relations de travail avec les différents départements et les divisions de la CPS et collabore étroitement avec les Services généraux, l'équipe de direction de la Division et la CPS dans son ensemble.

Les partenariats stratégiques techniques sont essentiels au développement et aux activités du Département. La Section est en rapport avec d'autres institutions partenaires régionales et internationales et groupes d'intérêts sur un large éventail de sujets intéressant le Département et relevant de son mandat ; elle participe à des groupes de travail et à des tribunes régionales et contribue à des mécanismes régionaux de reddition de comptes et de planification stratégique tels que le groupe de travail du CORP sur le milieu marin, le CRGA, les stratégies conjointes liant la CPS et ses pays membres, les rapports présentés au titre du Plan pour le Pacifique, les évaluations des institutions de la région, etc.

DEMANDES PONCTUELLES ET HORS PROGRAMME DE TRAVAIL

Autant que faire se peut, le Département répond aux demandes d'assistance nationales et régionales qui n'ont pas été prises en compte dans son programme de travail et son budget. Les listes ci-dessous reprennent des exemples de demandes ponctuelles introduites pendant la période de référence 2011-2012. La plupart de ces activités sont décrites en détail dans le rapport narratif intégral du Département (document SOPAC-2/3.1.2), les activités de la Section MCSS étant en grande partie financées par une enveloppe 2012 du projet régional Ocean Sciences de la Nouvelle-Zélande.

Appui aux pays

- *Yap (États fédérés de Micronésie)* : demande d'élaboration d'un programme de travail chiffré pour l'étude géotechnique et les forages nécessaires à la conception d'une infrastructure (fondations d'un pont) dans l'État de Yap. L'engin de forage du Département, actuellement déployé à Yap pour un projet distinct, a été entreposé sur place dans l'attente de la présentation d'une proposition de projet.
- *Kosrae (États fédérés de Micronésie)* : examen d'un rapport sur la remise en état du littoral, visite de site et formulation de recommandations spécifiques concernant des mesures d'adaptation en zone côtière à Kosrae. Élaboration ultérieure d'un projet de collaboration avec le NIWA, avec le concours financier de la GIZ.
- *Palau, évaluation rapide de l'érosion du littoral dans les îles Omekang, Ngermeaus et Ngerkesill, dans l'archipel des Chelbacheb* : l'assistance du Département a été sollicitée pour la réalisation d'une évaluation rapide de plusieurs zones de plage récréatives dans les îles Chelbacheb et l'élaboration de recommandations clés pour la poursuite des études et la prise de mesures d'atténuation. Travaux achevés et demande de financement en cours d'élaboration pour la poursuite des études.
- *Îles Cook, soutien aux fermes perlières et à la gestion du lagon de Manihiki* : établir une carte bathymétrique détaillée du lagon de Manihiki afin de faciliter la gestion des fermes perlières lagonaires et appuyer au long cours les travaux de mise à niveau des bouées de contrôle de la qualité de l'eau du lagon.
- *Fidji, soutien au développement de l'infrastructure côtière* : les Fidji ont demandé au Département d'effectuer une évaluation géotechnique afin d'étayer la prise de décision sur le dragage d'Ovalau, et le développement des ports de Savusavu et de Naduri sur Vanua Levu. Le Département a reçu d'autres demandes concernant l'évaluation de sites pouvant accueillir une jetée dans le sud de Lau.
- *Niue, soutien à la mise à niveau des quais* : étude géophysique du récif et forage aux fins de conception et de prise de décision sur la mise à niveau programmée des principales installations portuaires de Niue. Programme de travail et budget achevés ; achat des équipements en cours.
- *Kiribati, évaluation de la vulnérabilité des réserves dulcicoles et de l'aéroport international de Bonriki face aux aléas côtiers et à la variabilité et au changement*

climatiques : élaboration d'une demande de financement conjointe Département îles et océan/Département eau/assainissement.

- *Îles Salomon, mise au point de solutions d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité pour les baies de Taro et Choiseul* : élaboration d'une demande de financement conjointe Département îles et océan/Département eau/assainissement.
- *Îles Cook, examen de l'étude d'impact sur l'environnement pour un site d'arrivée des touristes à Rarotonga*.
- *Îles Marshall, note technique sur le problème de l'érosion côtière à Ebeye*.
- *Papouasie-Nouvelle-Guinée* : élaboration d'un devis pour la réfection du levé du barrage hydroélectrique de Yonki afin de déterminer et de suivre les taux d'envasement et la performance du barrage.
- *Fidji, Prévision opérationnelle des vagues à l'appui des systèmes d'alerte précoce, Viti Levu* : élaboration d'une demande de financement.
- *Îles Cook* : demande de réexécution du modèle hydrodynamique d'Aitutaki afin d'évaluer les plans de chenaux de navigation supplémentaires ; résultats générés et livrés.
- *Kiribati* : évaluation indépendante et observations du gouvernement de Kiribati concernant trois études d'impact sur l'environnement menées à Tarawa : projets de digue d'Ambo, et d'assèchement de terres à Maiana Maneaba et à Temaiku.
- *Îles Salomon, étude préliminaire de la variance des taux de récupération de l'or dans la mine de Gold Ridge* : visite de site et conseils et soutien techniques à la Division des mines du Ministère des mines, de l'énergie et de l'électrification rurale.

Appui régional

- *PRISMS (système régional océanien d'observation du littoral)* : signature d'un accord de collaboration entre l'Université d'Auckland et le Département en juin 2012, ce qui facilitera l'analyse des données existantes du système au cours des deux prochaines années. Tous les produits issus du traitement des données seront renvoyés au Département et mis en ligne sur le site GeoNetwork. Les îles de Tuvalu seront les premières visées par l'analyse, et seront suivies d'autres sites.
- *Programme pilote de protection contre les chocs climatiques* : élaboration d'une demande de financement conjointe Département îles et océan/Département eau/assainissement pour un programme stratégique en faveur de la résilience climatique.
- *Sous-régional (Tonga, Fidji et Îles Cook), PARDI – projet de soutien aux filières perle des Fidji et des Tonga* : soutien apporté par le Département (en particulier la Section MCSS et l'Atelier technique) pour améliorer la compréhension des paramètres de la qualité de l'eau et des régimes d'écoulement intéressant la perliculture.
- *Renforcement des capacités en hydrographie pour l'aménagement côtier* : demande de financement du Département îles et océan.
- *Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique* : élaboration d'une fiche action par les départements RRC, eau/assainissement et îles et océan.
- *Université du Pacifique Sud* : Levé marin avant la pose d'un nouveau câble à fibre optique de secours en mars 2012.
- Développement considérable des capacités internes de modélisation hydrodynamique du Département, permettant une amélioration de l'offre de services régionale, avec notamment des formations et des collaborations avec le NIWA et Geoscience Australia.

- Collaboration Programme des Nations Unies pour le développement/Département RRC/Kiribati à l'appui d'une visite de pays et d'échanges Sud-Sud sur les questions relatives à la vulnérabilité des milieux dulcicoles et côtiers.
 - Soutien à la campagne de levés du système mondial de navigation par satellite pour la région Asie-Pacifique – 9-15 septembre 2012.
 - Appui technique continu au programme PACCSAP (AusAID/DCCEE) et contribution au groupe de réflexion technique sur les sciences côtières dans les pays océaniques.
 - Soutien à diverses réunions régionales et internationales sur le changement climatique, tels que la Table ronde océanique sur le changement climatique, les réunions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, etc.
 - Soutien à la cérémonie de signature des traités de délimitation maritime, impression, numérisation et autres dispositions logistiques prises pour le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, tenu à Rarotonga, en août dernier.
 - Système océanique d'information spatiale sur le milieu marin. Élaboration d'une proposition de projet.
-